



**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE L'ORDRE RÉGIONAL DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DE L'OUTAOUAIS
tenue le 4 juin 2019 à 17 h
Cabane des aînés de l'Outaouais
331, boulevard de la Cité-des-Jeunes, Gatineau**

Le président adresse un mot de bienvenue.

VÉRIFICATION DU QUORUM

François-Régis Fréchette, président de l'Ordre régional des infirmières et infirmiers de l'Outaouais, constate le quorum auprès de la secrétaire exécutive. 29 infirmières et infirmiers sont présents selon le registre des présences.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE RÉGIONALE (AGAR) DE L'ORIIO 2019

À la suite du constat du quorum, le président ouvre officiellement l'assemblée générale annuelle à 17 h 07

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est présenté par le président.

L'ordre du jour est modifié comme suit :

Le point 7 « Affaires financières » sera traité après le point 4.

On ajoute au point 8 « Présentation du président de l'OIIQ, M. Luc Mathieu »

Le point 8 devient le point 9 et ainsi de suite.

On retire les points suivants :

7.3 « Prévisions budgétaires »

8.3 « Rapport du président d'élection des membres du Conseil de l'ORIIO ».

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié.

Adoptée

3. PRÉSENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL 2018-2020

Le président présente les membres du Conseil de section 2018-2020 et les remercie pour leur implication tout au long de la dernière année.

Il précise que la trésorière, Marie-Hélène Carle, ne pouvait être présente.

4. PRÉSENTATION DU PRÉSIDENT D'ÉLECTION

Le président présente le président d'élection, monsieur Mario Lepage.
55 inscriptions ont été reçues dans les délais réglementaires.
34 délégués seront élus pour l'AGA 2019 de l'OIIQ.

Monsieur Fréchette explique les différentes urnes, numérotées de 1 à 5 :

- Urne 1 : Membres du Conseil de section
- Urne 2 : Éloignement
- Urne 3 : Procuration
- Urne 4 : Conforme
- Urne 5 : Vice de forme.

7. AFFAIRES FINANCIÈRES

7.1. **Rapport du vérificateur / Année 2018-2019**

Marc André Pilote, comptable agréée, présente le rapport des activités financières de l'ORIIO pour l'année 2018-2019.
Il n'y a aucune question de l'assemblée.

7.2 **Nomination et adoption du vérificateur-auditeur pour l'exercice financier 2019-2020**

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que la firme Raymond Chabot Grant Thornton soit nommée le vérificateur-auditeur pour l'exercice financier 2019-2020.

Adoptée

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AGA DU 18 JUIN 2018

La lecture du procès-verbal de l'AGA du 18 juin 2018 est faite par le président.
Au point 11, il faudrait lire : « Marie-Hélène **Carle** ».

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2018 de l'ORIIO soit adopté tel que modifié.

Adoptée

5.1 **Affaires découlant du procès-verbal**

Le Conseil de section s'est réuni le 23 février dernier pour la planification stratégique 2019-2020.

6. **RAPPORT ANNUEL 2018-2019**

Le président présente le rapport annuel 2018-2019.

Martine Dallaire remercie le Conseil de lui avoir permis d'assister à la Soirée Florence 2018. Elle se dit disponible pour répéter l'expérience en 2020.

Martine Potvin propose que le soutien financier aux études de 2^e cycle soit ouvert aux formations de gestion ou autres disciplines qui s'inscrivent dans le développement professionnel des infirmières de la région.

8. **PRÉSENTATION DU PRÉSIDENT DE L'OIIQ, M. LUC MATHIEU**

Le président de l'OIIQ, M. Luc Mathieu, fait une présentation

9. **ÉLECTIONS**

9.1 **Règles prévues au Règlement général relativement à l'élection des délégués**

Rien à signaler.

9.2 **Adoption de la liste des délégués pour l'AGA de l'OIIQ 2019**

Un tirage au sort est effectué à partir du chiffrier électronique.

Monsieur François-Régis Fréchette nomme les 34 délégués élus et les 21 délégués remplaçants. Il fait ensuite la lecture de la proposition en vue de l'adoption de la liste officielle des délégués pour l'AGA de l'OIIQ qui aura lieu le 25 novembre 2019 :

ATTENDU QUE l'Ordre régional des infirmières et infirmiers de l'Outaouais (ORIIO), lors de son assemblée générale annuelle du 4 juin 2019, a procédé à l'élection des délégués et des délégués remplaçants à l'Assemblée générale annuelle de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ), qui aura lieu le 25 novembre 2019 au Palais des congrès de Montréal;

ATTENDU QUE l'Assemblée générale annuelle de l'ORIIO estime opportun d'autoriser la présidente d'élection à apporter à la liste des délégués et délégués remplaçants désignés, telle qu'officiellement confirmée par l'Assemblée, toute correction qu'elle pourrait juger essentielle au respect des dispositions du Règlement général de l'ORIIO et à l'équité du processus électoral, y compris toute erreur cléricale ou de manutention des urnes, sous réserve de l'obligation de la présidente d'élection de faire rapport de ladite correction au Conseil de l'ORIIO à la première occasion ;

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu

DE CONFIRMER les résultats du vote relatif à l'élection des délégués et délégués remplaçants désignés pour participer à l'Assemblée générale annuelle de l'OIIQ qui se tiendra le 25 novembre 2019;

D'APPROUVER la liste des délégués et délégués remplaçants désignés pour participer à l'Assemblée générale annuelle de l'OIIQ qui se tiendra le 25 novembre 2019 telle qu'annexée à la présente résolution;

D'AUTORISER la présidente d'élection à apporter à la liste des délégués et délégués remplaçants annexée à la présente résolution toute correction qu'elle pourrait juger essentielle au respect des dispositions du Règlement général de l'ORIIO et à l'équité du processus électoral, sous réserve de l'obligation de faire rapport de ladite correction au Conseil de l'ORIIO à la première occasion;

Adoptée

10. PROPOSITION DU PARQUET POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'OIIQ 2019

Le président demande s'il y a des membres qui désirent faire des propositions.
Aucune proposition de l'assemblée.

10.1 Nomination du président des débats
Rien à signaler.

10.2 Explication des procédures
Rien à signaler.

11. CLÔTURE DE LA RENCONTRE

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que l'assemblée soit levée à 19 h 44

Adoptée

François-Régis Fréchette
Président

Caroline René
Secrétaire exécutive